



Le G8 signe une charte pour l'ouverture des données publiques

par Etienne Michardiere , le 20/06/2013 à 11:45

Les Chefs d'État du G8 ont signé le 18 juin 2013 la Charte du G8 pour l'Ouverture des Données Publiques.

Lors du sommet de Lough Erne (Irlande du Nord), François Hollande et les autres chefs d'Etat du G8 ont signé une **Charte pour l'Ouverture des Données Publiques**. Cette charte fait bien référence à la transparence et à la performance des services publics, y compris ceux de la santé. L'accès libre et gratuit aux données publiques est prôné. Le but de cette charte est de promouvoir une gouvernance plus ouverte et plus transparente en ouvrant les données publiques. Ces données pourront être réutilisées gratuitement afin de favoriser l'innovation entrepreneuriale, citoyenne et sociale. Chaque Etat membre du G8 développera un plan d'action d'ici fin 2013, visant à respecter les principes de la Charte en mettant en oeuvre les meilleures pratiques et les engagements collectifs détaillés dans son annexe technique d'ici fin 2015. Dans un communiqué, les chefs d'Etat affirment que « *cette Charte contribuera à accroître la quantité de données publiques ouvertes dans les secteurs essentiels de l'action publique, comme la santé, l'environnement ou les transports, à soutenir le débat démocratique.* » Cette initiative, « *essentielle à l'âge de l'information* », sera mise en oeuvre d'ici la fin de l'année, promettent les intéressés.

Source : etalab.gouv.fr

Catégories : Brève, Data

Tags : Données publiques